
Les Cahiers Lorrains

L'ABBAYE DE GORZE AU XI^e SIÈCLE

L'abbaye de Gorze a fait l'objet d'une étude récente approfondie sur sa vie et sa réforme au X^e siècle, à partir de la Vie de Jean de Gorze, à la suite d'un colloque tenu sur les lieux-mêmes en septembre 1988 : Gorze au X^e siècle, sous la direction de M. Parisse et de O.G. Oexle, Nancy, 1993. Afin de compléter l'enquête sur le rôle de cette abbaye lorraine dans l'Empire et en partant d'une analyse détaillée du catalogue de sa bibliothèque, a été entreprise une thèse d'État nouveau régime consacrée spécifiquement au seul XI^e siècle. En voici les conclusions principales.

Gorze a attiré, dès les études de Dom Calmet sur la Lorraine, l'attention des historiens. A la fin du XIX^e siècle, Lager et Chaussier⁽¹⁾ l'ont étudié, à partir de la *Vita* de l'abbé Jean de Gorze⁽²⁾ et du cartulaire. Il reste peu de traces matérielles de la grandeur de l'abbaye⁽³⁾.

I - Des origines au X^e siècle

1) La fondation

L'abbaye fut fondée à la source de la Gorzia⁽⁴⁾ par l'évêque de Metz Chrodegang⁽⁵⁾. A l'exemple de Rome, où il était parti en ambas-

1) J.-C. LAGER, *Die Abtei Gorze in Lothringen, Studien und Mitteilungen aus dem Benedictiner und Cistercienser Orden VIII*, 1887, p. 32-56, 181-192, 328-347, 540-574. Édité en volume : *Die Abtei Gorze in Lothringen*, Brünn, 1887. F. CHAUSSIER, *L'abbaye de Gorze*, Metz, 1894.

2) *Vita Iohannis*, Monumenta Germaniae Historica Scriptorum IV, p. 355-377, ce texte a fait l'objet d'un colloque à Gorze dont les actes sont édités sous la direction de M. PARISSE. - O.G. OEXLE, *L'abbaye de Gorze au X^e siècle*, Nancy, 1993.

3) Les bâtiments furent détruits pendant les guerres de religion au cours desquelles Gorze devint l'enjeu de rivalités politiques et religieuses. Ayant été reconnue comme appartenant à Charles Quint en 1544, elle fut incendiée le 12 avril 1552 par Gaspard de Coligny, en conséquence de quoi l'abbaye bénédictine fut sécularisée par une bulle de Grégoire XIII, le 5 décembre 1572.

4) Cartulaire, acte 1 *Ubi Gorzia consurgit*. L'aqueduc romain a été construit pour l'exploiter.

5) Th. de MOREMBERT, Chrodegang dans *Dictionnaire d'Histoire et de Géographie Ecclésiastiques* 12, c. 781-84; J. SEMMLER, Chrodegang dans *Theologische Realenzyklopädie* 8, p. 71-74.

sade en 753, il veut faire de Metz le modèle des cités⁽⁶⁾, il développe la liturgie - dont le chant dit grégorien -, propose un nouveau modèle pour l'organisation intérieure des églises, réorganise le clergé séculier⁽⁷⁾, fonde Gorze⁽⁸⁾ pour laquelle il ramène de Rome, en 765, les reliques de saint Gorgon⁽⁹⁾.

2) Crises et réformes

Richement dotée, l'abbaye est convoitée. Elle passe aux mains d'abbés laïcs et, en dépit d'une tentative de réforme de l'évêque Advence, vers 863, elle est en fâcheuse condition au début du IX^e siècle, les moines ne suivent plus la règle, des animaux se promènent en liberté dans l'abbaye et dans l'église. Adalbéron⁽¹⁰⁾, fils du comte Wigéric, et alors chanoine à Metz, promet de restaurer Gorze si saint Gorgon l'aide à obtenir l'épiscopat. En 934, devenu évêque, Adalbéron confie Gorze au réformateur Jean de Vandières et à ses amis.

3) Extension de la réforme

Gorze est dynamique au X^e siècle, sa réforme atteint Saint-Arnoul, Saint-Martin devant Metz, Senones, Moyennoutier, Gembloux, Stavelot, Saint-Hubert, Sainte-Marie aux Martyrs de Trèves, peut-être Saint-Rémi de Reims et même ponctuellement l'Allemagne (Saint-Vit d'Ellwangen) et l'Italie (Saint-Paul de Rome).

II - La réforme au XI^e siècle

1) La thèse de Kassius Hallinger

Le XI^e siècle voit l'apogée du monachisme bénédictin et de la diffusion de la réforme de Gorze. Malgré la pénurie des sources, elle a suscité une abondante bibliographie, en particulier le travail

6) R. FOLZ, Metz dans la monarchie franque, dans *Saint Chrodegang, communications présentées au colloque tenu à Metz à l'occasion du douzième anniversaire de sa mort*, Metz, 1967, p. 11-24; C. VOGEL, Saint Chrodegang et les débuts de la romanisation du culte en pays franc, *ibid.*, p. 91-109.

7) Il écrit pour les chanoines de sa cathédrale une règle inspirée de saint Benoît, G. HOCQUARD, La règle de saint Chrodegang, dans *Saint Chrodegang*, p. 55-89.

8) Paul Diacre, MGH SS II, p. 268-269, *Chrodegangus construxit etiam alterum monasterium quod Gorzia vocatur ubi pari modo non modicam multitudinam adunavit monachorum*. Il donne l'abbaye en modèle au concile de Compiègne de 757, Cartulaire, acte 4.

9) Paul Diacre, MGH SS II, p. 269, *Expetiit denique a Paulo Romano pontifice tres corpora martyrum id est beati Gorgoni quod in Gorzia requiescit*.

10) E. HLAWITSCHKA, *Die Anfänge des Hauses Habsburg-Lothringen. Genealogie Untersuchungen zur Geschichte Lothringen und des Reiches IX^e-XI^e s.*, Sarrebruck, 1969. K. WICHMANN, Adalbero I, Bischof von Metz 929-962, *Jahrbuch der Gesellschaft für lothringische Geschichte und Altertumskunde*, 3, 1891, p. 104-174.

fondamental de Kassius Hallinger, *Gorze und Kluny*⁽¹¹⁾ qui entendait démontrer que le rayonnement de Gorze était remarquable, sans commune mesure avec les rares mentions des sources littéraires. Il a systématiquement relevé les traces de relations de Gorze avec d'autres monastères, en s'appuyant sur les mentions des nécrologues qui citent certains moines et abbés extérieurs. En effet, dans le monde germanique, la filiation entre les monastères se fait par un échange d'abbés, échange dont les nécrologues gardent le souvenir, ce qui permet à Kassius Hallinger de déterminer des groupes de réforme. Les cartes matérialisent un ensemble de liens monastiques réunissant des abbayes souvent en relation très indirecte avec Gorze. Kassius Hallinger était arrivé à considérer que 169 monastères avaient été concernés plus ou moins directement par la réforme de Gorze. Il constitue, pour le X^e siècle, huit groupes, centrés autour de Gorze pour l'ensemble lotharingien, mais aussi autour de Saint-Maximin de Trèves, de Saint-Emmeran de Ratisbonne, de Nideraltaich, de Lorsch, de Fulda, de Mayence, d'Einsieden. Pour le XI^e, Kassius Hallinger distingue deux groupes : l'observance mixte lotharingienne et le mouvement « jeune-Gorze » d'Ekkebert de Schwarzach et d'Herrand d'Halberstadt⁽¹²⁾. Ainsi, alors que Cluny était tenue pour le chef de file de toute réforme monastique⁽¹³⁾, Kassius Hallinger a rendu au monachisme d'Empire la place et l'autonomie qui lui furent longtemps déniées, en démontrant que Gorze n'était nullement une ramification de Cluny et qu'au contraire elle avait été la grande rivale de Cluny dans l'Empire.

Kassius Hallinger accorde trop d'influence à Gorze, et l'aspect systématique de sa thèse a été rapidement contesté⁽¹⁴⁾. Mais surtout ses études ont été réutilisées, et ses conclusions élargies, au-delà du raisonnable. Il faut redéfinir les limites du mouvement et notamment rendre son autonomie à la réforme de Saint-Maximin de Trèves⁽¹⁵⁾, que Kassius Hallinger avait annexée.

11) H. HALLINGER, *Gorze-Kluny*, Studia Anselmiana 21-22, Rome, 1952.

12) K.U. JÄSCHKE, Zur Eigenständigkeit einer Junggorzer Reformbevegung, *Zeitschrift für Kirchen Geschichte*, 81, 1970, p. 17-43.

13) E. SACKUR, *Die Cluniacenser*, 2, 438, *Cluny est la racine de la réforme, la source à laquelle les autres mouvements s'abreuvent*. E. TOMÉK, *Studien zur Reform der deutschen Klöster*, P. SCHMITZ, *Geschichte des Benedictinerordens*, I, 129.

14) Comptes rendus de Gorze-Kluny par H. BÜTTNER, *Historisches Jahrbuch*, 71, 1952, p. 406-407. P. VOLK, *Revue d'Histoire ecclésiastique*, 47, 1952, p. 247-251. Th. SCHIEFFER, *Cluniazensische oder Gorzische Reformbewegung?*, *Archiv für mittelrheinische Kirchengeschichte*, 4, 1952, p. 24-44. U. LEWALD, *Rheinische Vierteljahrsblätter*, 18, 1953, p. 306-313.

15) E. WISPLINGHOFF, *Die Lothringische Klosterreform in der Erddiozese Trier*, Trier, 1964 et *id.*, *Untersuchungen zur frühen Geschichte der Abtei S. Maximin bei Trier von der Anfängen bis etwa 1150*, Mainz, 1970. J. SEMMLER, *Gorze, Theologische Realenzyklopädie*, XIII, p. 588-590.

2) Les abbayes touchées par la réforme

La difficulté de l'étude systématique des mouvements de réforme vient de ce que l'histoire de la plupart des monastères est mal connue, à moins qu'un de leurs abbés n'ait été célèbre. Les allusions à Gorze, dans les textes du XI^e et du début du XII^e siècle, sont succinctes et difficiles à replacer dans une problématique générale. Face à d'autres centres ou d'autres mouvements, l'image de Gorze apparaît en creux. En outre, le problème se pose de savoir s'il y a eu un effort global de réforme bénédictine ou si diverses réformes ont rivalisé. Le meilleur témoin de la diffusion de la réforme gorzienne est le nécrologe de l'abbaye qui mentionne pour le XI^e siècle une dizaine d'abbés provenant de Gorze⁽¹⁶⁾. Il permet de reprendre le dossier des abbayes soit-disant réformées, et de mesurer l'impact réel que Gorze avait pu avoir dans l'Empire.

Les relations de Gorze avec les abbayes messines sont étroites avec Saint-Arnoul, plus lâches avec Saint-Vincent, Saint-Clément et Saint-Symphorien. L'implantation de moines de Gorze dans les autres abbayes du diocèse révèle le désir de l'évêque de les contrôler.

L'action de Gorze est flagrante à Toul, qui apparaît comme une zone d'accueil sans résistance, presque nulle à Verdun, malgré les efforts de l'évêque Thierry le Grand, en raison de la présence de l'abbaye réformatrice de Saint-Vanne⁽¹⁷⁾, et faible à Trèves, à cause du poids de Saint-Maximin.

L'influence de Gorze dans les abbayes impériales, telle Lorsch, est minime.

La réforme est soutenue par l'épiscopat; à Cologne, les archevêques ont appelé des moines de Gorze comme abbés à Saint-Pantaléon et à Siegburg⁽¹⁸⁾, laquelle devint à son tour un brillant centre de réforme. Adalbéron de Wurzburg fait venir Ekkebert à Schwarzach et Hermann de Bamberg fait également appel à ce dernier. Siegfried de Mayence choisit Gottschalk de Gorze comme abbé de Saint-Alban. Altmann de Passau appelle Thierry à Kremsmünster. Herrand d'Halberstadt qui avait été moine à Gorze, avant de devenir abbé d'Ilsenburg, se montra actif au point que l'on a pu parler d'une réforme d'Herrand d'Halberstadt-Ilsenburg.

16) M. PARISSÉ, *Le nécrologe de Gorze, contribution à l'histoire monastique*, Nancy, 1971.

17) H. DAUPHIN, *Le bienheureux Richard, abbé de Saint-Vanne de Verdun, mort en 1046*, Bibliothèque de la revue d'histoire ecclésiastique XXIV, Louvain - Paris, 1946.

18) J. SEMMLER, *Die Klosterreform von Siegburg*, Rheinisches Archiv, Bonn, 1959, p. 118.

3) Raisons et limites du succès de Gorze

La réputation de régularité attachée au nom de Gorze depuis le Xe siècle n'est pas liée à une politique consciente d'expansion, que l'abbaye ne semble pas avoir désirée. L'effacement de Gorze, sa soumission à l'évêque, attire sur elle l'attention des prélats allemands, jaloux de leur autorité et auxquels Henri III accordait plus d'indépendance. Ils cherchent, par son entremise, à s'assurer le contrôle des monastères de leur diocèse, tout en garantissant un idéal de vie monastique. Ils s'adressent à une abbaye qui a conservé son esprit de réforme et dont le rayonnement se fonde sur les relations et les réseaux qui existaient entre les évêchés d'Empire et entre ceux-ci et leurs monastères, relations personnelles, privilégiées, dont ne subsistent que des traces sporadiques. Gorze a eu une influence lointaine, sans pour autant avoir été toute puissante sur le plan local, son action est passée par les voies indirectes des relations personnelles, des liens de famille ou d'amitié. Le nom de Gorze se rencontre alors à plusieurs reprises à propos des monastères de l'Empire, sans qu'il soit question de liens très étroits. La restauration monastique ne constitue pas un système, l'abbaye « mère », si l'on ose encore la nommer ainsi, ne profite pas matériellement de sa situation privilégiée. Ce système, marqué par la collaboration entre Sacerdoce et Empire, sera remis en cause par la Querelle des Investitures.

Ce choix pro-épiscopal rapproche Gorze des réformes monastiques internes de l'Empire : Stavelot, sous l'abbatiat de Poppon, fut soutenue par les évêques et non plus par les seuls grands laïcs comme l'avait été Saint-Vanne; Hirsau⁽¹⁹⁾, bien que d'influence clunisienne et pro-grégorienne, est sans hostilité fondamentale à l'épiscopat; enfin Hasungen, dont l'abbé Gislebert⁽²⁰⁾ est peut-être d'ailleurs indirectement gorzien. Hors de l'Empire, Fleury⁽²¹⁾, dont les coutumes ressemblent à celles de Gorze, connaît une évolution diamétralement opposée et rejette l'autorité épiscopale. Enfin, la comparaison avec Cluny, bien qu'enrichissante, met en évidence la différence de nature entre les deux réformes. Face au système

19) H. JAKOBS, *Die Hirsauer. Ihre Ausbreitung und Rechtstellung im Zeitalter des Investiturstreites*, Köln-Graz, 1961.

20) G. MICHIELS, Gislebert de Hirsau, *Dictionnaire d'Histoire et de Géographie Ecclésiastiques* 21, c. 27 et J. SEMMLER, Lampert von Hersfeld und Gislebert von Hasungen, *Studien und Mitteilungen zur Geschichte der Benediktiner Orden und seiner Zweige*, 67, 1956, p. 261-274.

21) A. DAVRIL, Points de contact entre la *Vita Iohannis abbatis Gorziensis* et les *Consuetudines Floriacenses Antiquiores*, dans *L'abbaye de Gorze au Xe siècle*, Nancy, 1993, p. 183-193. L. DONNAT, Vie et coutumes monastiques dans la *Vita de Jean de Gorze*, *ibid.*, p. 159-183. D. IOGNA-PRATT, Abbon de Fleury, dans *Histoire des saints et de la sainteté chrétienne, t. V, la sainteté dans les empires rivaux (815-1053)*, Paris, 1986, p. 58-61. M. MOSTERT, L'abbé, l'évêque et le pape. L'image de l'évêque idéal dans les œuvres d'Abbon de Fleury, dans *Religion et culture autour de l'an mil*, Paris, 1990, p. 44.

structuré de Cluny, l'entreprise de Gorze apparaît floue, car elle n'a eu ni programme ni organisation à imposer.

Plusieurs points de la thèse de Kassius Hallinger restent valables, en particulier la définition des qualités de cette réforme, marquée par une adhésion constante aux valeurs du monachisme ancien et qui ne repose pas sur une politique d'union des monastères, ce qui explique que les seules traces qui en subsistent soient les notices nécrologiques. En outre, la conception de la *libertas* des moines de Gorze n'est pas hostile à la juridiction épiscopale et s'intègre donc très bien dans les structures de l'Église germanique. Mais il est impossible de définir Gorze comme l'exemple d'un monachisme culturel, par opposition au monachisme culturel de Cluny, et surtout Kassius Hallinger a attribué une importance excessive au réseau de Gorze en se fondant sur l'idée que l'abbaye avait diffusé effectivement un esprit particulier construit sur la diffusion des coutumes et sur une nébuleuse d'abbayes influencées par ricochet. En effet, il n'y a ni traces de coutumes ni attestations de relations qui dépasserait la première génération, les allusions à un *ordo gorziensis* sont tardives et discutables⁽²²⁾ et les *Consuetudines Sigiberti*⁽²³⁾ n'ont pu être attribuées à Gorze. L'immense apport de Kassius Hallinger a été la reconnaissance de la spécificité du mouvement de Gorze. La réforme monastique du X^e siècle, portée par des personnalités d'exception, s'épanouit dans un milieu très ouvert au renouveau monastique et atteint de nombreux monastères lotharingiens. Son importance est fondamentale, car elle prête à Gorze un prestige durable et explique le respect dont elle est entourée au siècle suivant. Certes, il n'y a pas eu de congrégation gorzienne mais une influence morale certaine.

III - La vie intérieure de l'abbaye

La question du rayonnement de Gorze ayant été reposée, il fallait faire le point sur la vie de l'abbaye, sur le foyer de ce mouvement. L'abbaye même avait été laissée dans l'ombre, en particulier ses abbés.

22) Les moines de Lorsch se réclament de l'*Ordo Gorziensis* quand les moines d'Hirsau veulent les réformer au XII^e siècle. *Codex Laureshamensis*, p. 417 : *Quibus ipsius aeccliesae nutritii fratres pro defensione gorziensis seu cluniacensis ordinis quem ab antiquo traditum seruauerant, acrius obtinentes, Hirsaugiensum factione paene omnes domo propulsi ac aliquandiu dispersi sunt*. Cette mention unique de l'*Ordo gorziensis* est tardive, Lorsch revendique du même élan l'appartenance à Cluny à laquelle Hirsau doit l'essentiel de ses coutumes. Il faut y voir un attachement aux coutumes propres, aux traditions, peut-être un souvenir des conditions de la fondation, mais pas une affiliation.

23) Elles témoignent probablement de la façon de vivre d'une abbaye marquée par Gorze après le XI^e siècle, K. HALLINGER, Die Provenienz der *Consuetudo Sigiberti*, dans *Festschrift für H. de Borr*, 1971, p. 155-176. *Id.*, *Herkunft und Überlieferung des Consuetudo Sigiberti*, *Zeitschrift der Savigny-Stiftung für Rechtsgeschichte. Kanonische Abteilung*, LVI, 1970, p. 194-242.

1) Les abbés

Immo, sans doute d'origine noble⁽²⁴⁾, est choisi comme abbé de Gorze en 982 par l'évêque Thierry de Metz⁽²⁵⁾. Vingt ans plus tard, Henri II le nomme abbé à Prüm et Reichenau⁽²⁶⁾, pour contrôler ces abbayes, dans l'esprit de l'Église impériale. C'est un échec⁽²⁷⁾, peut-être dû à la sévérité d'Immo.

Pour lui succéder, l'évêque fait appel vers 1015 à Guillaume de Volpiano⁽²⁸⁾, qui était déjà venu diriger certaines abbayes lorraines, sans doute en raison de son prestige de réformateur. La vie monastique de Gorze ne paraît pas avoir été modifiée par son abbatiat.

L'abbé Sigefroy (1031-1055) avait été le prieur de Guillaume⁽²⁹⁾. Bien que l'on ignore ses origines familiales, on constate qu'il est en relation avec des personnages importants. Sigefroy connaît bien Léon IX, participe au concile réformateur de Reims⁽³⁰⁾ et lui écrit, ainsi qu'à Poppon de Stavelot, pour s'opposer vainement au mariage d'Henri III avec sa cousine Agnès de Poitiers⁽³¹⁾. Il s'intéresse à la doctrine hérétique de Bérenger de Tours sur l'Eucharistie⁽³²⁾. A Gorze, il organise le temporel et fonde des prieurés⁽³³⁾.

24) LAGER, Die Abtei Gorze, p. 330, considère qu'Immo fait partie de la famille des comtes de Sponheim, d'après Brower et Mansen, *Metropolis ecclesiae Trevirensis I*, p. 468 : *Immo de Spanheimensium familia comes, ex Gorziensi coenobio, in actis Augiae divitis*. Comme cette famille ne semble pas encore exister au X^e siècle, il s'agit sans doute d'une interpolation tardive. Mais le nom d'Immo est porté dans une célèbre famille dont l'abbé pouvait faire partie, G. KURTH, Le comte Immo, *Bulletins de l'Académie royale des Sciences des Lettres et des Beaux Arts de Belgique*, 35, 1898, p. 320-333, et A. DIERKENS, Un membre de l'aristocratie lotharingienne au X^e siècle : le comte Immon, *Bulletin de l'Institut Archéologique Liégeois*, C, 1988, p. 21-32.

25) R. FOLZ, Un évêque ottonien, Thierry I^{er} de Metz (965-984), dans *Media in Francia*, Herault, 1989, p. 139-155.

26) *Herimannus Augiensis Chronicon*, MGH SS V, p. 118 a. 1006 *Ymmonem quemdam Gorziensem abbatem, qui et Prumiam ipso tempore tenebat uirum austerum... nonnullis ex ipsis sponte locum illum reliquentibus, quibusdam etiam ab eo ieiuniis uerberibus exilioque grauius afflictis*. H.L. MIKOLETZKY, *Kaiser Heinrich II. und die Kirche*, Wien, 1946.

27) *Herimannus Augiensis Chronicon*, MGH SS V, p. 119 *Ipsa anno Heinrichus rex, cognita tamen post duos annos Ymmonis crudelitate, remoto eo*.

28) N. BULST, *Untersuchungen zu den Klosterreform Wilhelm von Dijon, 962-1031*, Bonn, 1973.

29) Lettre de l'abbé Warin de Saint-Arnoul à Jean de Fécamp, PL 147, c. 467 *Domni abbatis Gorziensi Sigifridi et domni abbatis Oddoni tunc priorum post abbatum*.

30) MANSI, *Concilia*, 19 c. 737 *domnus scilicet abbas sancti Remigii Herimarus, domnus Hugo Cluniacensis, Sigefridus Gorziensis*. HEFELE-LECLERC, *Histoire des conciles*, IV, 2, p. 1011-1026.

31) W. GIESEBRECHT, *Geschichte der deutschen Kaiserzeit*, II, Leipzig, 1885, p. 704-708. D'après un manuscrit unique, Wien OBN. 5584, XVII^e siècle, f. 3r-7v. H. THOMAS, Abt Siegfried von Gorze und die Friedensmassnahmen Heinrichs III. vom Jahre 1043, dans *Chronik 1976 des Staatlichen Regino-Gymnasium Prüm*, Prüm, p. 125-137.

32) M. CAPPUYNS, Bérenger de Tours, dans *Dictionnaire d'Histoire et de Géographie Ecclésiastiques* 8, 1935, c. 722-742, J. de MONTCLOS, *Lanfranc et Bérenger. La controverse eucharistique du XI^e siècle*, Louvain, 1971.

33) Cartulaire, acte 124 confirmation de Léon IX, acte 125 donation de *Monzou*, acte 126 fondation du prieuré d'Amel, acte 128 donation, acte 129 donation de l'église Saint-Martin d'Amel.

L'abbatiat d'Henri, « le bon abbé » (1055-1093) correspond à l'apogée de Gorze, marquée par une importante politique de construction⁽³⁴⁾. Henri, fils du comte palatin Ezzo⁽³⁵⁾, applique une politique monastique de haute tenue morale, il présida, en 1062, le chapitre de l'ordre pour la province de Trèves⁽³⁶⁾, qui prit plusieurs décisions réformatrices. Pendant la Querelle des Investitures qui secoue tout l'Empire, et particulièrement la Lorraine⁽³⁷⁾, Gorze, sous sa conduite, se montre attentiste.

Au cours du XI^e siècle, on ne voit pas les abbés prendre une part active à la diffusion de l'esprit de Gorze. Ce sont de grands abbés, célèbres et respectés, mais dont l'influence visible ne s'étend guère au-delà du niveau régional. Le seul dont le rayonnement dépasse largement Metz, Guillaume, n'est gorzien que d'occasion et fut imposé par l'évêque à la tête de l'abbaye.

2) Le temporel

Les réformateurs du X^e siècle avaient cherché à reconstituer en premier lieu une base foncière sûre et importante. La situation du patrimoine de Gorze à cette époque est donc relativement bien documentée. Il ne semble pas y avoir eu d'importantes donations, passé la dotation initiale. Une première réorganisation des terres eut sans doute lieu au XI^e siècle, mais la source essentielle pour la connaître est un cartulaire du XII^e siècle⁽³⁸⁾, qui permet de donner une estimation générale de la richesse de l'abbaye, en liaison avec son rayonnement.

En ce qui concerne le XI^e siècle, il faut procéder par déduction. Les biens provenaient des donations de Chrodegang, et de quelques dons de particuliers, souvent ponctuels et dispersés, et qui purent par la suite échapper à Gorze. Ces biens furent morcelés et changèrent d'appellation. Aux XI^e-XII^e siècles, se constituent des prieu-

34) PARISSE, Nécrologe, 1.V, *Domnus Henricus venerabilis vitae abbas et sacerdos, capellae s. Stephani Gorziensis et sex aliarum basilicarum aedificator.*

35) Nécrologe de Brauweiler a.a.O. f. 138 1 mai : *Heinricus uenerabilis abbas Gorziensis monasterii filius domni nostri Erenfridi.* J. SEMMLER, *Die Klosterreform von Siegburg*, Bonn, 1957, p. 134, n. 8. U. LEWALD, *Die Ezzonen, das Schicksal eines rheinischen Furstengeschlechtes*, *Rheinische Vierteljahrsblätter*, 43, 1979, p. 120-168.

36) Dom CALMET, *Histoire de la Lorraine*, t. II, preuves col. cccxix-cccxxxij. *Gorziensis et sancti Eucherii Abbates, Magistri generalis Capituli in Provincia Trevirensi.*

37) A. DANTZER, *La Querelle des Investitures dans les évêchés de Metz, Toul et Verdun*, *Annales de l'Est*, 16, 1902, p. 85-100. F. RUPERTI-G. HOCQUARD, *Heriman évêque de Metz (1072-1090)*, *Annuaire de la Société d'Histoire et d'Archéologie de la Lorraine*, 39, 1930, p. 503-578.

38) Édité par A. D'HERBOMEZ, dans *Mémoires et Documents publiés par la Société nationale des Antiquaires de France (Mettensia II)*, Paris, 1898, d'après le manuscrit 826 de la bibliothèque municipale de Metz détruit en 1944. Ce travail a été complété par P. MARICHAL, *Remarques chronologiques et topographiques sur le cartulaire de Gorze (Mettensia III)*, Paris, 1902.

rés, mais Gorze ne paraît pas avoir eu en ce domaine une politique délibérée d'expansion. En 1051, il y en a deux, Varangéville et Amel, puis apparaissent, avant la fin du siècle, Stenay et Apremont, alors que certaines terres plus éloignées ne sont pas encore (Pfeddersheim, Vanault) ou ne seront jamais (possessions de la région de Trèves) des prieurés.

On peut conclure que, sans être d'une richesse exceptionnelle, le temporel était fermement organisé et homogène puisqu'il a donné naissance à cette entité autonome que fut la Terre de Gorze.

3) La bibliothèque

L'étude du catalogue des manuscrits⁽³⁹⁾, rédigé vers 1085, laisse apparaître une bibliothèque importante, mais dont les livres sont anciens. Le fonds est constitué par des commentaires scripturaires et des manuels d'étude qui dénotent une orientation pratique de la bibliothèque vers l'enseignement. Mais cette fonction, attestée au X^e et au début du XI^e siècles, se réduit nettement par la suite : passé l'an mil, on n'a plus de traces - en dehors des abbés - de grands personnages qui aient étudié à Gorze.

Le catalogue mentionne des ouvrages dépareillés, parfois en mauvais état. Ce sont en majorité des auteurs classiques - surtout les Pères de l'Église : Augustin, Ambroise, Jérôme, Grégoire - et de la renaissance carolingienne - Alcuin, Haimon et Remi d'Auxerre. Une activité de copie est décelable mais ne renouvelle pas vraiment le fonds. Ce n'est pas un grand centre intellectuel, ce n'est pas à ce titre qu'elle a pu attirer sur elle l'attention des évêques. Dans ce catalogue important, les textes traditionnels l'emportent et on retrouve une atmosphère d'héritage, géré avec plus ou moins de bonheur.

4) Les saints vénérés à Gorze

Cette impression est renforcée par la faible production littéraire gorzienne, limitée à quelques vies de saints. S'il faut peut-être écarter la vie de Dagobert⁽⁴⁰⁾, c'est certainement un moine de Gorze

39) Dom G. MORIN, Le catalogue des manuscrits de l'abbaye de Gorze au XI^e siècle, *Revue Bénédictine*, XXII, 1905, p. 1-11. R. KOTTJE, Klosterbibliotheken und monastische Kultur in der zweiten Hälfte des XI^e Jhr., *Il monachesimo e la riforma ecclesiastica (1049-1122)*, *Miscellanea del Centro di studi medioevali* VI, Milan, 1968, p. 351-372.

40) MGH Script. rerum merov. II, p. 512-523, BHL 2081. La *Vita* confond Dagobert II et Dagobert III. Ce texte pose un problème de datation : R. FOLTZ, *Les saints rois du Moyen Age en Occident (VI^e - XIII^e siècles)*, *Subsidia Hagiographica* 68, Bruxelles, 1986, et G. DUBÝ, *Les trois ordres*, Paris, 1978, p. 209-214, le datent de la fin du XI^e siècle, il aurait donc été écrit dans le prieuré. C. CARROZI, La tripartition fonctionnelle et l'idée de paix au X^e siècle, *Actes du 101^e Congrès des Sociétés Savantes* (Lille, 1976), Paris, 1978, p. 9-22, exclut une origine gorzienne, car ce texte ne parle jamais des moines, l'allusion à l'organisation de la société en trois ordres assimile « ceux qui prient » au clergé régulier. C. CARROZI, dans La vie de saint Dagobert de Stenay, histoire et hagiographie, *Revue Belge de Philologie et d'Histoire*, 62, 1984, p. 225-258, date la *Vita* de la fin du IX^e siècle et l'attribue à un moine de Fontenelle travaillant à Saint-Bertin.

qui est l'auteur de la vie de Chrodegang et M. Dolbeau propose d'attribuer à l'abbé Immo la *passion*⁽⁴¹⁾ et les *miracles* de saint Gorgon⁽⁴²⁾. Dans ce domaine, l'effort de Gorze n'a pas eu grand succès, les cultes de Gorgon, Chrodegang et Dagobert sont restés confidentiels. Nous sommes renseignés sur les saints révéérés à Gorze par un calendrier du XII^e siècle et la liste des consécrations d'autel⁽⁴³⁾ et par un ouvrage liturgique⁽⁴⁴⁾ qui commence par un calendrier du début du XIV^e siècle. Les saints lotharingiens dominent avec une percée vers l'Ouest : la province ecclésiastique de Reims, et vers l'Est par quelques mentions de saints vénérés dans des abbayes réformées par Gorze.

Après le XI^e siècle, l'influence de Gorze diminue lentement. Les successeurs de l'abbé Henri sont parfois très brillants tel Théodwin (1121?-1132)⁽⁴⁵⁾, qui devint cardinal-légat, souvent de bons gestionnaires comme Pierre (1169-1203) qui fit rédiger le cartulaire de Gorze. Mais, bien que plusieurs moines de Gorze deviennent abbés dans la région, l'abbaye ne rayonne plus dans l'Empire. Les conditions ont changé, la réforme grégorienne entraîne une diminution du pouvoir des évêques, en outre les moines noirs perdent de leur prestige alors que des mouvements nouveaux se développent.

Anne WAGNER

41) Paris, BN lat 5594, folios 13 à 19v.

42) *Miracula s. Gorgonii*, MGH SS IV, p. 238-247.

43) F. DES ROBERT, *Deux codex manuscrits de l'abbaye de Gorze*, Nancy, 1884, BN lat 11025, folios 27v.-28v.

44) Manuscrit 71 de la bibliothèque municipale d'Épinal.

45) B. ZENKER, *Die Mitglieder des Kardinalkollegiums von 1130 bis 1159*, Würzburg, 1964. E. MANSON, Un abbé de Gorze devenu cardinal et légat du Saint-Siège, dans *Gorze au fil des siècles*, Metz, 1993, p. 89-104.